

## Conditions générales (CG)

### 1. PRESTATIONS

L-K Fiduciaire SA intervient dans les domaines « Fiduciaire », avec une orientation digitale pour les entreprises suisses de moins de 10 employés, à travers l'intégralité de leurs cycles de vie (création à la radiation)

Et pour les particuliers désirant se faire conseiller, gérer et optimiser leur patrimoine par des professionnels de l'administration et de la finance.

### 2. RÉMUNÉRATION

Le détail de la rémunération relative à chaque mandat figure dans une annexe.

### 3. PAIEMENT DU PRIX

Le travail Fiduciaire est payable comme suit :

- Offre bronze : forfait payable à l'avance ;
- Offre argent : payable le 10 de chaque mois pour la période de travail comptable du mois en cours ;
- Offre Or : payable le 10 de chaque mois pour les prestations effectuées le mois précédent ;

Le service de domiciliation est à payer le 10 de chaque mois pour la période du mois en cours. Les autres forfaits de services sont payables à l'avance.

### 4. PROCEDURE DE RAPPEL

En cas de retard de paiement, l'offre de prestation de L-K Fiduciaire peut être suspendue ou restreinte.

En cas de non-paiement à l'échéance du 2<sup>ème</sup> rappel, L-K Fiduciaire transfère la créance à un prestataire de services de recouvrement. Frais de traitement (au plus tôt 30 jours à compter de la date de facturation) selon [www.fairpay.ch](http://www.fairpay.ch).

La collaboration peut reprendre dès le paiement de l'intégralité des services, y compris tous les frais dus.

### 5. RECOUVREMENT

Les Parties reconnaissent que le contrat, les annexes et les présentes CGV constituent une reconnaissance de dette et donc un titre de mainlevée au sens de l'art. 82 LP.



## **6. COOPERATION**

Le Mandant doit fournir à L-K Fiduciaire, toutes les informations utiles au traitement de son dossier. Il s'engage également à fournir des allégués reflétant la stricte vérité et s'abstiendra de toute omission ou déclaration erronée. En cas d'omission ou de déclaration erronée démontrant la mauvaise foi du client, L-K Fiduciaire peut refuser de continuer le travail.

## **7. PROTECTION DES DONNEES**

Toutes les données liées au dossier client sont confidentielles et gardées au cabinet.

## **8. MISE A JOUR DES CONDITIONS GENERALES DE VENTES**

Seule la dernière version des CG, disponible sur le site, est applicable.

## **9. FORT**

Tout différend sera soumis exclusivement aux tribunaux de Genève, Suisse, sous réserve de tout appel au Tribunal Fédéral à Lausanne.

Nonobstant ce qui précède, L-K Fiduciaire SA se réserve le droit de poursuivre en justice le Mandant auprès de tout autre tribunal ou autorité compétent.

Version 03.2022